

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS

Chargé(e) de mission

« Conseiller(e) France Rénov' »

Animation et mise en œuvre d'une stratégie de conseil et d'accompagnement des ménages en matière de rénovation énergétique du logement

CONTEXTE DE LA MISSION

Collectivité territoriale, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois met en œuvre la Charte du Parc aux côtés et en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales (EPCI, communes), la Région Hauts-de-France et le Département du Nord. Créé en 1998, il a pour mission de :

- Protéger et valoriser le territoire, maîtriser les paysages ;
- Communiquer, sensibiliser, promouvoir le développement durable ;
- Contribuer au développement économique, social et culturel ;
- Préserver, restaurer et gérer le patrimoine naturel.

La Charte du Parc 2010-2022, reconnue « Agenda 21 », intègre l'enjeu « climat » et affirme la nécessité, pour le territoire, de participer à la lutte contre le changement climatique (orientation 10) et de promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable (orientation 11). Le projet de Charte 2025-2040, intègre davantage les enjeux de sobriété et transition énergétique du territoire.

Depuis 2015, le Parc naturel régional de l'Avesnois développe ses missions d'accompagnement en matière de transition énergétique (bois-énergie, sobriété énergétique des bâtiments publics, développement des EnR) et s'est engagé depuis dans plusieurs dispositifs en la matière (TEPCV, COTTRI, CTES, PACTE SAT...).

Dans cette démarche, et en partenariat avec 3 intercommunalités du territoire (CCPM, CCSA, 3CA), le Parc souhaite poursuivre cette dynamique et renforcer l'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation du logement à travers le recrutement d'un 2^{ème} Conseiller(e) France Rénov' au sein de son Guichet Unique de l'Habitat. L'Espace Conseil France Rénov' est le service de proximité du Réseau national France Rénov' coordonné et animé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le / la Conseiller(e) France Rénov' est l'interface entre toutes les parties prenantes (EPCI, accompagnateurs rénov', organisations professionnelles du bâtiment...) afin de développer un service de qualité approprié aux besoins du territoire.

Il / elle apportera ses connaissances scientifiques, son expertise technique à la conduite des programmes définis pour mettre en œuvre les actions liées à la mission.

L'Espace Conseil France Rénov' se veut la porte d'entrée unique des habitants du territoire en matière de conseil et d'accompagnement dans leurs projets de rénovation.

Il / elle participe, dans le cadre des orientations et politiques publiques de l'habitat, à l'animation du Guichet Unique porté par le Parc naturel régional de l'Avesnois sur le territoire des 3 communautés de Communes de l'Avesnois.

RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS

Le / la chargé(e) de mission apporte son expertise dans le domaine de la rénovation énergétique du logement et du bâtiment tertiaire privé, des énergies renouvelables et des aides mobilisables en la matière.

Il / elle a en charge l'animation et la mise en œuvre d'une stratégie de conseil, d'accompagnement et de communication auprès des ménages et des entreprises du petit tertiaire privé en matière de rénovation énergétique et plus précisément :

La coordination et l'animation générale :

- Tenir des permanences physiques au sein des intercommunalités partenaires de l'opération (Fourmies, Trélon, Avesnes-sur-Helpe, Le Quesnoy, Landrecies et Bavay) ;
- Dispenser des conseils techniques ;
- Proposer aux particuliers et aux entreprises du petit tertiaire privé des scénarios de travaux possibles en adéquation avec leurs ressources et leur manière d'utiliser le bâtiment et ses équipements (échéancement des travaux selon les gains énergétiques prioritaires escomptés et les capacités financières du demandeur) et le conseiller pour hiérarchiser ses choix de rénovation, pour atteindre une performance énergétique optimale ;
- Informer les demandeurs sur les aides financières mobilisables en vue de l'élaboration d'un plan de financement estimatif ;
- Orienter les demandeurs vers les professionnels de la rénovation qualifiés, tels que RGE et acteurs de la rénovation et/ou de l'habitat (Accompagnateurs Rénov', Adil, services d'urbanisme...) suivant les besoins ;
- Aider à la compréhension des devis ;
- Appuyer au montage des dossiers administratifs (vérification des formulaires remplis, de la conformité des devis, des rapports techniques...) et des demandes de financement (prêts, subventions, aides fiscales, ...)
- Assister le demandeur après la réception des travaux (conseils sur l'usage et l'entretien adaptés au logement performant, vérification de l'adéquation entre le programme prévu de travaux et leur réalisation...)
- Assurer la mise en œuvre des politiques publiques existantes à l'échelle locale.
- Participer à la création et à l'animation d'interventions et d'évènements, de projets en lien avec la rénovation énergétique

Lien avec les partenaires :

- S'appuyer sur les autres expertises présentes sur le territoire ;
- Rendre compte des missions d'accompagnement réalisées aux partenaires du Guichet Unique (dispositifs mis en œuvre, problématiques rencontrées sur le terrain, données quantitatives et qualitatives sur l'activité...) et participer à l'évaluation et à l'évolution de ces dispositifs ;
- Valoriser les résultats de son activité ;
- Renseigner les outils de suivi et participer aux réunions du réseau France Rénov' et en lien avec la thématique de l'habitat
- Participer à la mobilisation des professionnels
- Définir avec les 3 EPCI un programme d'animations à destination du grand public ou de groupes constitués (salons, balades thermiques, conférences, visites de rénovations exemplaires...).

Communication :

- Elaborer et diffuser en lien avec la chargée de communication et les parties prenantes de l'opération des outils de communication / sensibilisation visant à faire connaître le service ou à informer sur les aides, les points d'attention, des sujets d'actualité... (plaquette, brochures, dépliants, articles et encarts presse, articles en ligne...).

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES

Il / elle est placé(e) sous la direction du Parc naturel régional de l'Avesnois, et sous l'autorité opérationnelle du responsable du Pôle qui coordonne les actions dans ce domaine.



Il / elle travaillera notamment en transversalité et en complémentarité avec :

- La Conseillère France Rénov' ;
- Les Conseillers en Énergie Partagés ;
- Le Chargé de mission bois-énergie.

Il/-elle est en relation régulière avec les acteurs et parties prenantes, notamment les autres Conseillers France Rénov', la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, l'ANAH, les collectivités locales, et enfin et surtout avec les porteurs de projets.

Il / elle pourra bénéficier de formations gratuites dispensées par l'ANAH.

PROFIL REQUIS : formation, expériences et aptitudes personnelles

- Bac +3 à +5, formation et expérience dans le domaine de la rénovation (idéalement de la thermique) et des énergies renouvelables ;
- Bonne connaissance dans le domaine de l'Habitat ;
- Bonne connaissance du monde des collectivités ;
- Goût du contact, aisance relationnelle ;
- Capacités d'animation, de communication et de négociation ;
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général ;
- Capacité au travail en équipe ;
- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Aptitude à la rédaction et à la présentation orale ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels courants ;
- Permis de conduire B indispensable ;
- Une connaissance des parcs naturels régionaux ou des structures similaires sera appréciée.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Type du contrat :

- CDD de 12 mois renouvelable
- Poste sur 35h (ou 39h avec RTT)
- Contrat de droit public, fonctionnaire ou contractuel, filière technique
- Salaire net mensuel : environs 1 800 euros

Lieu : Maison du Parc – 59 550 Maroilles (15 minutes en bus ou voiture de la gare d'Aulnoye-Aymeries)

Avantages :

- COS (chèques vacances, forfait loisirs, forfait culture...),
- Participation employeur Mutuelle et Prévoyance,
- Tickets restaurant,
- Véhicule de service.

Le poste est à pourvoir pour le 1^{er} Juin 2024

Le poste est accessible à tout-e candidat-e remplissant les conditions du décret n°96.1087 du 10 décembre 1996 portant application de la loi du 10 juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par la voie contractuelle.

Période d'entretiens : du 21 mai au 30 mai 2024.

Candidature à adresser, pour le 17 mai au plus tard, à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc – Grange Dîmière – 4 Cour de l'Abbaye, 59 550 MAROILLES
Ou à

Melvin DELJEHIER, Chargé de mission transition énergétique : melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com

